

Des actualités sur le secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal et sur la vie du réseau !

Dans ce numéro :

Actualités

- Dakar, la capitale de l'Eau en Mars 2022

Hydraulique urbaine

- Etude sur la Sécurité de l'Eau au Sénégal
- Découverte de l'école des plombiers
- Un service de proximité d'analyse de la qualité de l'eau dans les régions Sud du périmètre affermé de la Sen'Eau

Hydraulique rurale

- La réforme de l'hydraulique rurale, où en est-on ?
- La régulation des services d'eau dans les petits centres : quels enjeux et quelles expériences ?
- Zoom sur le « Serious Game »

Gestion Intégrée des Ressources en Eau

- L'atelier de Bakel
- La coopération décentralisée au service de la GIRE

Gestion des Inondations

- Le PGIIS : une solution à la gestion des inondations au Sénégal

Assainissement

- Coopération décentralisée : la commune de Foundiougne et ses partenaires
- Quatre stars africaines donnent leur voix pour l'assainissement
- Les filtres plantés de végétaux : un modèle d'assainissement écologique

Les échos du terrain

Vie du réseau

- Activités réalisées
- A venir : rejoignez-nous pour la diffusion du guide PRADALIS

Et aussi...

- De nouvelles publications



CONTACTS

Au Sénégal : Khadidiatou.ba@pseau.org

En France : ana.sanchez@pseau.org

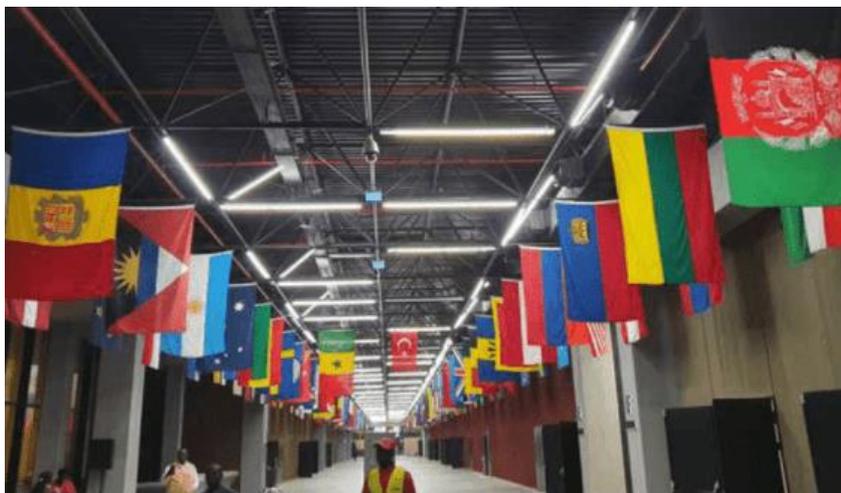
DAKAR, LA CAPITALE DE L'EAU EN MARS 2022



Dans un contexte largement défavorable, marqué par la pandémie du Covid19, les enjeux sécuritaires dans la sous-région et la guerre en Ukraine, la tenue du Forum Mondial de l'Eau (www.worldwaterforum.org) a été un succès en soi. **Le Sénégal, pays-hôte, a relevé le défi d'accueillir plusieurs milliers de personnes, pour le premier FME tenu en Afrique subsaharienne sous le thème de la « Sécurité de l'eau pour la paix et le développement ».** Le Forum, qui s'est tenu du 21 au 26 Mars, a ainsi présenté un certain nombre de réponses concrètes et d'opportunités d'aborder collectivement les enjeux du continent africain et particulièrement du contexte sénégalais.

Les innovations du Forum de Dakar :

- Expo/Foire



L'Expo/Foire, qui accompagne traditionnellement le Forum, a été une vitrine de présentation des enjeux et défis liés à l'eau et à l'assainissement. Elle a permis aussi de mettre en exergue le savoir-faire, les technologies et les grandes innovations concernant l'eau, l'assainissement et l'environnement de la diversité des partenaires agissant dans le domaine de l'eau.

- Parcours des Réponses

Ont été exposés dans le « Parcours des Réponses », des projets labellisés « Initiative Dakar 2022 » mais également d'autres projets pertinents par rapport aux enjeux prioritaires du Forum, ayant un fort impact sur les populations et permettant d'accélérer l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD).

- Village africain

Une des innovations du Forum, le « Village africain », a été un espace d'exposition, un cadre de sensibilisation, d'information, de partage d'expériences et d'échanges sur les préoccupations, les enjeux et

les défis liés aux questions de l'eau en Afrique, et les réponses particulières apportées aux problématiques de l'accès à l'eau dans le temps.

- **Village de l'Assainissement**



Cette innovation majeure, qui a intégré une dimension culturelle dans sa configuration, a donc été un espace d'expression du « Forum des réponses », de dialogue, de sensibilisation, d'apprentissage et de promotion des innovations et technologies en cours dans le domaine de l'assainissement et de l'hygiène.

- **Espace Sénégal**

L'espace d'exposition du Sénégal ou « Espace Sénégal » a constitué une vitrine de présentation des réalisations, des savoir-faire, des réponses, des innovations, des technologies, des projets et perspectives du gouvernement sénégalais, et des métiers des acteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, mais aussi un lieu de promotion du pays sous ces multiples facettes.



- **Espace Jeunesse**



Cet espace a offert aux jeunes du monde entier la possibilité de travailler ensemble et avec des acteurs de référence, de renforcer leurs capacités sur les grandes thématiques liées à l'eau et de s'unifier pour porter les transformations nécessaires pour garantir un présent et un avenir durables et équitables.

Ce Forum de Dakar s'est soldé par une cérémonie de clôture durant laquelle la ville de Dakar a passé le témoin à celle de Bali, en Indonésie, qui va accueillir la 10^{ème} édition du Forum Mondial de l'Eau.

Les bulletins du Forum sont disponibles [ici](#).

La participation du pS-Eau au Forum de Dakar

Le programme Solidarité-Eau a été pleinement engagé depuis 2019 dans le processus de préparation, de mobilisation des acteurs et de contribution durant la tenue de ce Forum Mondial, afin de partager :

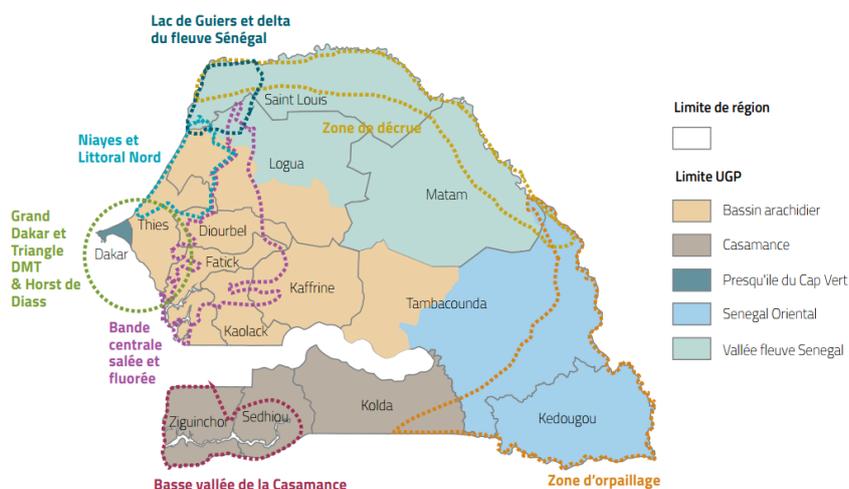
- l'engagement des collectivités territoriales françaises pour soutenir des actions dans les pays en développement ;
- les réflexions engagées pour contribuer à l'amélioration de la fourniture des services d'eau et d'assainissement dans les pays en développement.

Suivez la participation du pS-Eau au 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau [ici](#).

HYDRAULIQUE URBAINE

Une Etude sur la Sécurité de l'Eau au Sénégal

La sécurité de l'eau dépend de la gestion des ressources en eau pour la fourniture de services et l'atténuation des risques. Alors que le plan national de développement socio-économique (Plan Sénégal Emergent - PSE) vise à mobiliser « une eau abondante et de bonne qualité pour tous, partout et pour tous usages, dans un cadre de vie sain et durable, pour un Sénégal émergent » d'ici 2035, des contraintes liées à la disponibilité ou à la gestion des ressources en eau subsistent.



Carte des huit (08) hotspots identifiés

Dans ce contexte, le Gouvernement du Sénégal, par l'intermédiaire du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA), a sollicité le soutien de la Banque Mondiale pour réaliser une **étude sur la sécurité de l'eau**. Cette étude a évalué l'attention accordée à la **Gestion des Ressources en Eau (GRE)** au niveau national et identifié les obstacles à la réalisation de la sécurité de l'eau, en s'appuyant sur une vue d'ensemble des ressources disponibles et du cadre institutionnel. Elle a ensuite examiné de plus près le triangle DMT (Dakar, Mbour et Thiès) où le besoin de sécurité de l'eau pour le développement devient plus prégnant.

La détérioration des ressources en eau et un cadre juridique et organisationnel inadéquat sont des facteurs constituant des menaces à la sécurité de l'eau au Sénégal. Cette étude montre que la disponibilité en eau

en baisse constante par habitant tombe déjà sous le seuil de **1700 m³/habitant/ jour**, sous lequel un pays subit un stress hydrique périodique.

Au niveau national, la sécurité de l'eau nécessite une alliance de mesures institutionnelles et d'investissements orientés prioritairement sur les **huit hotspots** où l'importance socio-économique et les risques de sécurité de l'eau sont les plus critiques, comme le montre la carte des huit hotspots identifiés. Ces derniers sont : **les Niayes et le littoral Nord, le Grand Dakar, le Horst de Diass, la Bande centrale salée et fluorée, la Basse vallée de la Casamance, la zone d'orpillage, la zone de décrue, le lac de Guiers et le delta du fleuve Sénégal.**

Cependant, les problèmes de sécurité de l'eau ne sont nulle part plus répandus que dans **la zone DMT**, qui comprend plus du tiers de la population et de l'activité économique sénégalaises représentant donc un point névralgique pour la sécurité de l'eau. En effet, le Triangle DMT est confronté à un déficit hydrique depuis 2011 et pourrait grandement bénéficier d'une approche d'économie circulaire en matière de sécurité de l'eau. Celle-ci passe par un renforcement des institutions pour la GRE (Gestion des Ressources en Eau) : si le renforcement des ressources financières et humaines de la DGPRE est une condition préalable à une gestion efficace des ressources en eau, le Sénégal ne sera pas en mesure de relever les défis actuels et futurs de la sécurité de l'eau sans une réforme en profondeur des cadres juridiques et organisationnels de la GRE.

Pour aller plus loin, consulter [« La Sécurité de l'Eau au Sénégal : Sommaire exécutif »](#).

Pour plus d'informations, contacter le Coordonnateur de la Cellule de Planification, de Coordination et de Suivi des Programmes (CPCSP) du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA) : Amadou Diallo / projeau@gmail.com

Découverte de l'école des plombiers : émergence de compétences pour l'eau

La disponibilité de ressources humaines qualifiées constitue l'une des problématiques majeures pour les entreprises du secteur de l'eau. Ce constat a été l'opportunité pour la Sen'Eau d'initier la **création d'une filière de formation de premier niveau en hydraulique Grand Réseau Urbain et Péri-urbain** afin de permettre aux différentes entreprises du secteur de bénéficier de main d'œuvre qualifiée répondant à leurs besoins en compétences.

Ce cursus de trois ans, sanctionné par un diplôme « **le CAP (Certificat d'Aptitudes Professionnelles) Canalisateur Eau Potable** » est offert aux différents apprentis-apprenants. En outre, le programme propose un schéma qui permet, grâce au versement d'une allocation mensuelle correspondant à 1.5 fois le salaire minimum sénégalais, de maintenir les apprenants dans le cursus de formation en leur offrant une sécurité financière.

Ce partenariat public-privé a mobilisé plusieurs parties prenantes notamment (i) [La Sen'Eau](#) qui constitue, avec ses partenaires, la structure d'accueil du personnel formé, (ii) [Le Centre Sectoriel de Formation Professionnelle aux Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics](#) (CSFP/BTP) qui assure la mise en œuvre de la formation duale en alternance Ecole-Entreprise et (iii) [Le Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique](#) (3FPT) qui accompagne l'établissement de formation avec une prise en charge de 90% des frais d'établissement et frais de scolarité.

L'objectif visé à travers la mise en œuvre de cette initiative est de **former des jeunes opérationnels** dès leur intégration en entreprise et en capacité (i) d'exercer le métier de canalisateur, (ii) de réaliser et entretenir des réseaux de canalisations et (iii) de réaliser des petits ouvrages maçonnés annexes aux réseaux.

Cette formation est destinée en priorité aux jeunes initialement peu qualifiés en situation d'abandon scolaire. L'alternance intègre l'acquisition de connaissances théoriques et la mise en pratique en situation réelle de travail impliquant l'application dans la région d'origine de l'apprenant. Ainsi l'apprentissage prend en compte la spécificité locale du réseau de distribution d'eau.



L'enveloppe budgétaire du projet, estimée à 595 millions de Francs CFA pour une durée de 8 ans, permettra la prise en charge des frais de scolarité des 250 jeunes qui seront formés au cours de ce programme mais également le versement d'allocations aux apprentis.

Pour plus d'informations, contactez awo.sy@seneau.sn.

Un service de proximité d'analyse de la qualité de l'eau dans les régions Sud du périmètre affermé de la Sen'Eau

La Direction Territoriale de Ziguinchor, est composée de six (06) centres dont Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Oussouye, Bignona et Vélingara. La surveillance de la qualité de l'eau se fait quotidiennement par un contrôle du chlore résiduel dans le réseau, mais aussi par des prélèvements périodiques d'échantillons qui sont ensuite envoyés au laboratoire central de Dakar, pour des besoins d'analyses. Au moins 852 analyses bactériologiques, 276 analyses physico-chimiques sont réalisées chaque année pour la Direction Territoriale de Ziguinchor. Cependant, compte tenu des distances de parcours des échantillons des villes du sud du pays à Dakar, l'acheminement des prélèvements dans les conditions et délais conformes aux exigences a longtemps constitué une problématique. Et la complexité de cette opération limitait la réactivité en cas de survenance d'un évènement majeur lié à la qualité de l'eau.

C'est ainsi que la Sen'Eau a œuvré pour la mise en place d'un **laboratoire mobile** qui permettrait de réaliser des analyses bactériologiques et physico-chimiques, mais également de veiller à **une surveillance de proximité** des forages, des stations de traitement et du réseau de distribution dans les régions Sud.



Basé à Ziguinchor avec des possibilités de mobilité, le laboratoire est équipé d'un panneau solaire permettant de faire fonctionner continuellement les équipements et de pouvoir réaliser en permanence les analyses surtout bactériologiques. Cette technologie de pointe a été inaugurée symboliquement en décembre 2021, après une période réservée pour l'installation des équipements et la formation du personnel responsable du laboratoire. Ce dernier a permis non seulement de résorber les écarts enregistrés en matière de suivi de la qualité de l'eau mais surtout d'aller au-delà des objectifs contractuels en termes de réalisation : **491**

sur 426 analyses bactériologiques, 163 sur 138 analyses physico-chimiques. Les taux de conformités

physico-chimique et bactériologique qui sont respectivement 98,1% et 99.5% sont aussi atteints et les délais de traitement des non-conformités de 24 heures sont toujours respectés.

Pour plus d'informations, contactez jeanbaptiste.bianquinch@seneau.sn

HYDRAULIQUE RURALE

La réforme de l'hydraulique rurale, où en est-on ?

En 2014, le Sénégal a enclenché un processus visant à réformer l'hydraulique rurale à travers les délégations de service public (DSP) de l'eau dans les zones rurales en lieu et place de la gestion communautaire administrée par les associations d'usagers de plus de 2000 Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP).

Cette réforme s'est traduite par la mise en œuvre d'importants investissements et une évolution du cadre juridique et institutionnel, avec une implication plus marquée du secteur privé et un recentrage des missions des services centraux. Cependant, dans certaines localités, des réticences sont notées auprès des usagers, après la mise en place des premières délégations de service public, donnant lieu à une nécessité de réajuster le processus. Pour apporter une réponse adéquate aux souhaits exprimés, une évaluation de la réforme de l'Hydraulique rurale a été décidée par les plus hautes autorités, avec comme principal enjeu, l'appréciation des écarts entre les performances attendues et les résultats réellement obtenus, confrontés avec l'opinion des usagers, des acteurs et partenaires du secteur de l'hydraulique rurale.

Constats majeurs tirés de l'évaluation de la réforme de l'hydraulique rurale :

- **Sur la pertinence de la réforme** : Presque tous les acteurs (acteurs centraux et régionaux, acteurs sectoriels et partenaires techniques et financiers, autorités et collectivités territoriales, organisations de la société civile) s'accordent sur les effets positifs de la réforme en matière d'amélioration du service d'eau potable pour les populations rurales. Elle favorise également les conditions de pérennisation des infrastructures avec un entretien et une maintenance adéquats, constituant une rupture par rapport à la gestion par les ASUFOR. Cependant, certains manquements ont été notés dans la démarche de mise en œuvre, parmi lesquels le déficit de communication sur la réforme, l'absence et/ou la faible visibilité de l'OFOR et le manque d'implication des acteurs locaux.
- **Sur la gestion du service de l'eau** : L'analyse des critères de qualité de service montrent un niveau de satisfaction assez faible pour les tarifs appliqués, le coût des branchements et la prise en charge des réclamations de la clientèle. L'appréciation concernant la qualité de l'eau est globalement positive, avec cependant une tendance moins favorable dans les régions de Kaolack et de Diourbel, confirmant la mauvaise qualité des ressources en eau majoritairement exploitées et l'absence de systèmes de potabilisation.
- **Sur les performances de l'OFOR** : L'analyse basée sur les contrats de performances Etat/OFOR, révèle des performances très satisfaisantes en matière de gestion avec 90% des cibles atteintes et des performances techniques et de satisfaction des missions de service public très faibles (une moyenne de 40 et 44% des cibles atteintes).
- **Sur les performances des délégataires** : Seul SEOH a pu faire l'objet d'une analyse complète couvrant la totalité des indicateurs du fait de sa plus longue pratique en qualité de délégataire (6 ans contre moins de 3 ans pour les trois autres délégataires : AQUATECH ; SOGES ; FLEXEAU). Globalement, les délégataires affichent des bonnes performances au plan technique, avec la mise

en place d'un dispositif d'exploitation et de maintenance adapté et une évolution satisfaisante des performances techniques (rendements de station de traitement, de transport et de distribution).

Sur la base de ces constats majeurs, la mission d'évaluation de la Réforme de l'Hydraulique recommande la levée des mesures suspensives du processus de mise en délégation des systèmes d'AEP en milieu rural. Cependant, pour assurer les conditions de succès de cette relance, il est nécessaire de mettre en place un environnement favorable, à travers une approche inclusive associant tous les acteurs concernés. Les mesures d'urgence préconisées portent sur l'amélioration et le renforcement des moyens et performances de l'OFOR et des délégataires. Des mesures visant à consolider la réforme ont également été émises.

■ Pour aller plus loin, consulter [les documents relatifs à l'évaluation de la réforme de l'hydraulique rurale.](#)

■ Pour plus d'informations, contacter la Direction de l'Hydraulique : dhydrosen@gmail.com.

Rappel de la situation de la DSP en milieu rural

A noter qu'à ce jour, sur les 1989 SAEP (Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable), constitués de 2 065 forages et de 57 UPT (Unités de Potabilisation et de Traitement), 446 seulement sont sous DSP, soit 22 % des SAEP. Ne sont concernées par les DSP que 05 régions sur les 13 du pays (hors Dakar). Il s'agit des régions de Thiès, Diourbel, Fatick, Kaffrine et Tambacounda.

La régulation des services d'eau dans les petits centres et zones rurales : quels enjeux et quelles expériences ?

Les « petits centres » ont la particularité d'être des espaces intermédiaires entre le milieu rural et le milieu urbain, soumis à des contraintes bien spécifiques et qui sont généralement peu pris en compte par les cadres réglementaires et institutionnels des pays. La qualité d'accès au service d'eau y est généralement bien plus faible et le service bien moins répandu qu'en zones urbaines.

Aujourd'hui, si les points de discussions et échanges sur les volets techniques de la mise en œuvre et du maintien des services d'accès à l'eau sont grands, les débats se tournent vers la nécessité de mieux définir, d'identifier et de partager les besoins en termes de régulation des services d'eau potable dans les petits centres et zones rurales.

Dans la majeure partie des pays africains et au Sénégal notamment, la décentralisation peu effective ou/et peu fonctionnelle limite l'appropriation et la prise en main des autorités locales du suivi et de la gestion de ce service, des facteurs accentués par l'absence de cadres et mécanismes de régulation, qui limitent la durabilité du service d'accès à l'eau potable dans ces localités. Pourtant, de nombreuses expériences témoignent de cadre plus ou moins formel de régulation, prenant différentes formes, ayant différentes échelles et divers modes de fonctionnement, selon les pays.

C'est dans ce contexte que le 19 mars 2022, le programme Solidarité Eau (pS-Eau) avec l'appui du Syndicat des Eaux d'Île de France (SEDIF) ont organisé un séminaire d'échanges sous la thématique de « **La régulation des services d'eau dans les petits centres et zones rurales : quels enjeux et quelles expériences ?** » en amont du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Dakar.

L'Afrique de l'Ouest a été à l'honneur de ce partage qui s'est tenu au Sénégal en faisant parler les expériences de sept (07) pays notamment : le Mali, le Togo, la Mauritanie, le Burkina Faso, le Bénin, le

Niger et le Sénégal. Le Maroc et Madagascar ont contribué à l'enrichissement du contexte des pays représentés en apportant les signatures respectives de l'Afrique du Nord et australe.



Ce séminaire, regroupant les gestionnaires de services d'eau, autorités locales et nationales responsables de ces services de plusieurs pays d'Afrique, ainsi que les ONG partenaires du SEDIF, a permis d'identifier quatre thématiques clés à l'issue des échanges à savoir (i) le rôle clef des **indicateurs** pour assurer le suivi des services (volets techniques et financiers), (ii) les **relations entre les opérateurs et les maîtres d'ouvrages**, (iii) la **gestion financière** du service, (iv) la **redevabilité**.

Consultez [le compte-rendu de l'atelier de régulation des services d'eau dans les petits centres](#).

Pour aller plus loin, consultez les productions « petits centres » du pS-Eau [ici](#).

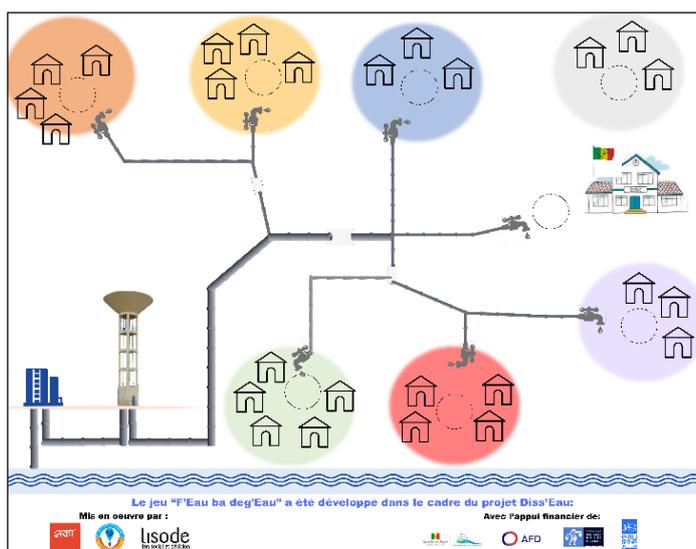
Pour plus d'informations, contactez Perrine Bouteloup : perrine.bouteloup@pseau.org

Zoom sur « F'eau ba Deg'eau », un « Serious Game » développé par le projet DISS'EAU

« F'eau ba Deg'eau » ou jeu de l'entente est conçu dans le cadre du projet DISS'EAU (Dialogue Initié par la Société Civile de l'Eau et de l'Assainissement) du Sénégal mis en œuvre par le Gret, la Plateforme des Organisations de la Société Civile sur l'Eau et l'Assainissement au Sénégal (POSCEAS) et l'Université Gaston Berger de Saint-Louis accompagnés par Lisode sur un financement de l'Agence Française de Développement. Il s'agit d'un serious game ou « jeu sérieux » créé en vue de mettre en situation l'ensemble des acteurs concernés par la mise en œuvre des services d'eau potable et de mettre l'accent sur la délivrance d'un service d'eau potable par un opérateur privé à une diversité d'utilisateurs. Le jeu tente de reproduire virtuellement des situations vécues par les acteurs concernés par le service d'eau potable en vue de mettre en évidence leurs réactions et comportements dans des conditions particulières liées à la mise en œuvre du service d'eau.

La réalisation du serious game « F'eau ba Dég'eau » s'inscrit dans le résultat 1 du projet DISS'EAU qui vise particulièrement à expérimenter plusieurs outils et méthodes innovants pour impulser et dynamiser la **participation citoyenne dans le secteur de l'eau et de l'assainissement**. Ce jeu de rôle vise à appuyer les acteurs pour une régulation locale des services d'eau et ainsi renforcer leur participation dans les politiques publiques en matière d'eau potable. Le projet DISS'EAU s'est positionné avec une entrée par l'innovation pour favoriser l'émergence d'une gouvernance des services d'eau et d'assainissement plus inclusive, plus adaptée et plus durable au regard de la faible implication des usagers dans la gestion du service de l'eau. En plus du serious game, des solutions numériques de type Civic-tech seront développées pour faciliter la remontée des dysfonctionnements et contraintes d'un service d'eau et la participation à la planification et au suivi du budget-programme. Le jeu de rôle F'Eau ba Deg'eau s'inspire





des cas des délégations de service d'eau potable du Gorom-Lampsar (région de Saint-Louis) et de la région de Thiès et épouse pratiquement les situations de tous les services d'eau en milieu rural sénégalais.

Le jeu est réaliste et reproduit des situations très proches de la réalité d'après des joueurs ayant participé aux tests. Tel est le sens des propos de M. Ousmane Fall de la FASUREP du Gorom-Lampsar « Ce Jeu est comme un film de la réalité que nous vivons au quotidien ».

Enfin, le jeu de l'entente, « F'eau ba Deg'eau » s'adresse à un public large composé de

citoyens, de représentants d'usagers, d'opérateurs privés, d'élus locaux, d'autorités déléguées, de décideurs, de bailleurs de fonds, etc.

Pour plus d'informations, contacter Djiby Sarr, Chef de Projet au GREP : sarr.senegal@gret.org

GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU

L'atelier de Bakel

Dans le cadre de la coopération institutionnelle entre l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG) et l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), le pS-Eau et l'Initiative Fleuve Sénégal (IFS) ont mobilisé les acteurs du Bassin du Fleuve Sénégal (BFS) lors de l'Atelier de Bakel qui s'est déroulé du 12 au 14 octobre 2021 autour d'un thème fédérateur : « **Enjeux et défis sur le Bassin du Fleuve Sénégal : Définissons, partageons et faisons connaître nos priorités d'actions** ».

Après avoir identifié les défis rencontrés sur le BFS et avoir tiré les enseignements des actions déjà menées avec tous les acteurs concernés (institutions régionales et nationales, élus locaux, organisations de la société civile, bailleurs de fonds, etc.), les axes d'intervention ont permis (i) d'identifier des priorités communes, (ii) de dégager des pistes de collaboration et (iii) de définir un plaidoyer en faveur du BFS.

110 acteurs de 3 pays du Bassin du Fleuve Sénégal se sont réunis durant 3 jours en développant les échanges autour de 4 thématiques : **Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), Ville Durable, Changements climatiques et Emploi - Jeunesse**.



A l'issue de cette rencontre, les acteurs ont produit de manière concertée « [La déclaration de Bakel](#) ». Pour aller plus loin, consulter [les actes de l'atelier sur le Bassin du Fleuve Sénégal](#).

La coopération décentralisée au service de la GIRE

Le pS-Eau a réalisé, en collaboration avec ses partenaires dans le cadre du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau, des supports digitaux pour valoriser les projets et initiatives des acteurs Adour-Garonne en lien avec les acteurs du fleuve Sénégal.

- [Le projet de Coopération Décentralisée entre Diama, Sénégal et le Réseau 31](#) ;
- [Les Ateliers GIRE OMVS-AEAG avec le pS-Eau et l'IFS](#) ;
- [Le Projet MOSIS](#).

Pour plus d'informations, contacter Irvina Parrel, Chargée d'animation du Bassin du Fleuve Sénégal au pS-Eau : irvina.parrel@pseau.org

GESTION DES INONDATIONS

Le PGIIS : une solution à la gestion des inondations au Sénégal



Les inondations constituent un problème récurrent pour le Sénégal. Chaque année, plusieurs quartiers localisés dans différentes zones sont submergés pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Selon les scénarii établis dans la Contribution Déterminée Nationale (CDN), et dans le dernier rapport du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), les phénomènes climatiques extrêmes, notamment les sécheresses, les inondations et les vagues de chaleur, seront plus susceptibles de se produire à l'avenir.

Afin de réduire la vulnérabilité des populations et renforcer leur résilience, le gouvernement du Sénégal a mis en place le Programme Décennal de Gestion des Inondations pour la période 2012-2022 (PDGI). L'analyse des interventions met aussi en relief, entre autres, une certaine méconnaissance du risque, une insuffisante planification de dimensionnement des infrastructures, un défaut de prise en compte du risque dans l'occupation de l'espace ainsi que l'absence d'un plan de communication et de sensibilisation afin de promouvoir la culture du risque.

C'est pour trouver une réponse plus durable à la problématique des inondations que le gouvernement du Sénégal, a initié, le **Projet de Gestion Intégrée des Inondations au Sénégal (PGIIS)** grâce à une subvention de 15 millions d'euros sur cinq ans (2018-2023) du Fonds Vert pour le Climat qui a délégué sa contribution à l'Agence Française de Développement.

Le PGIIS, par une approche scientifique et institutionnelle, vise à soutenir la politique du Sénégal en matière de **risque d'inondation** qui va au-delà de la réalisation des infrastructures. Le projet va contribuer à l'amélioration de la connaissance du risque inondation et du changement climatique à l'échelle du pays avec **l'acquisition d'un Modèle Numérique de Terrain** avec une précision de 2 mètres et **la cartographie détaillée** (Lidar) des sites les plus exposés aux risques d'inondation, à l'établissement de solutions structurelles et non structurelles pour la réduction du risque, à l'intégration du risque dans les documents

de planification urbaine, au renforcement des capacités de l'ANACIM et la DGPRES pour avoir de meilleures prévisions, à la mise en œuvre d'une stratégie de communication institutionnelle et de sensibilisation du public, à la promotion de l'efficacité des dépenses publiques et au renforcement de la gouvernance.

Ainsi, le PGIS va aboutir à l'élaboration d'une politique intégrée à l'échelle nationale pour la gestion des risques de catastrophe liés aux inondations afin d'optimiser les investissements au niveau national et à l'échelle locale. Il aura également des impacts positifs sur l'adaptation aux changements climatiques notamment au travers de la **réduction de la vulnérabilité aux inondations**.

Pour plus d'informations, contacter Hamidou Konate, Chargé du suivi-évaluation du PGIS :

Konate.hamidou@hotmail.fr

ASSAINISSEMENT

Coopération décentralisée : la commune de Foundiougne et ses partenaires



Le début de la coopération s'est matérialisée par la signature du premier accord de coopération décentralisée en 2004 entre les communes de Martignas-sur-Jalle et de Foundiougne. Cette coopération a pris fin en 2021. A cette date, une autre commune du département de la Gironde, la Commune de Salles, a pris le relais par la signature d'une convention de coopération décentralisée en Décembre 2021.

Dans la première phase de coopération avec Martignas-sur-Jalle, un **plan directeur eau et assainissement** (liquide et solide) a été réalisé pour la commune de Foundiougne. Un diagnostic préalable, basé sur une enquête-ménage, a permis la réalisation d'un **programme de 111 latrines-douches** pour les ménages les plus défavorisés de la commune. Les travaux ont été accompagnés d'une action de sensibilisation des ménages à l'hygiène réalisée par l'ARD de Fatick.

Dans le prochain programme triennal (2022 – 2024) engageant la commune de Salles, il est prévu de réaliser **l'équipement des lieux publics en sanitaires** (écoles, marchés, gare routière...) et de lancer une **étude stratégique pour la lutte contre les inondations** de la ville qui impacte toute la commune en saison hivernale.

Dans une approche participative, un comité de pilotage, composé d'élus des deux collectivités, valide les activités et les budgets pour chaque phase. Il est appuyé par un opérateur de coopération, [l'Association de Coopération entre Acteurs du développement](#) (ACAD) travaillant en étroite collaboration avec l'ARD de Fatick, dont le rôle est d'assurer la coordination des activités, d'appuyer les deux partis dans la gestion des tâches administratives et financières et d'accompagner la mise en œuvre technique (études, élaboration de solutions techniques, maîtrise d'ouvrage déléguée) ainsi que l'évaluation des activités réalisées.

Impacts en France de la coopération décentralisée

A la demande des élus français, la coopération avec Foundiougne continuera de faire l'objet d'une information et d'une mobilisation des habitants : exposition sur la problématique de l'assainissement, articles dans les journaux locaux, mobilisation de la jeunesse etc.

Pour plus d'informations, contacter l'ACAD : acad.siege@gmail.com

Quatre stars africaines donnent leur voix pour l'Assainissement

11 mois durant, 4 artistes musiciens ont collaboré avec [Niyel](#) pour produire ce projet musical qui parle à tous et à toutes. Cet **Hymne à l'Assainissement** est un moyen original élaboré par Niyel pour faire du plaidoyer différemment.



Les mots tranchants de Malika la Slameuse du Burkina Faso, la voix perçante de Tamy Moyo du Zimbabwe, les rimes de Ouenza du Maroc et la voix mélodieuse de CEF Tanzy de l'Angola sont le cocktail de cet Hymne à l'assainissement par les Africains et pour les Africains.

« S'adapter et innover dans le plaidoyer fait notre force à Niyel. Nous savons qu'utiliser notre expérience dans un champ aussi vaste et dynamique que l'assainissement ne fait que renforcer notre mission d'apporter des changements de politiques et de pratiques » rappelle Valérie Traoré, Directrice exécutive de Niyel.

Pour ces quatre artistes engagés, cet hymne n'est pas qu'un projet musical mais un message mélodieux dont les paroles résonneront dans l'esprit de tout un chacun comme une alarme afin de **booster la mobilisation des Africains face au défi de l'assainissement** et impulser l'adoption de politiques et de pratiques permettant d'atteindre l'ODD6 visant l'accès à des services d'eau et d'assainissement en toute sécurité.

« J'ai adoré travailler sur ce projet musical qui donne voix aux revendications de tous nos concitoyens qui n'ont pas encore un accès décent à leur droit qu'est l'assainissement. Ce single est à la fois panafricain, engageant, multilingue, accrocheur et dansant pour faire voir et comprendre l'assainissement d'une manière rythmée », ajoute Laetitia, Directrice de l'impact à Niyel, sur la chanson qui a été lancée le 30 novembre 2021.

Découvrez « The Sanitation Anthem » ou L'hymne de l'Assainissement [ici](#).

Pour plus d'informations, contacter Laetitia Delaunay/Badolo, Directrice de l'impact à Niyel :

badolo@nyiel.net

Les filtres plantés de végétaux : un modèle d'assainissement écologique pour le traitement et la réutilisation des eaux usées traitées - Expériences à Saint Louis, Sénégal

Issue d'une large collaboration entre la fondation Món-3, l'Université de Barcelone (UB) et l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis, les fondations Món-3 et Solidarité-UB ont implémenté plusieurs prototypes de **Filtres Plantés de Végétaux** (FPV) à Saint Louis, à travers le programme "Contribution à la Gestion durable des Ressources en eau à Saint-Louis"(GERHYD) initié en 2016 et englobant différents projets grâce au soutien financier de plusieurs institutions : Mairie de Barcelone, Agence Espagnole de Coopération, Aire Métropolitaine de Barcelone. L'objectif de ces initiatives est de favoriser la recherche de

solutions durables pour la gestion des eaux usées et de contribuer à la résolution des problématiques d'assainissement en zones rurales et périurbaines du Sénégal.

Les FPV sont des technologies naturelles d'assainissement composées d'un ou de plusieurs lits (bassins imperméabilisés) constitués par un matériel filtrant (sable, gravier) qui crée le support sur lequel se développent les racines des plantes émergentes (les Phragmites australis les plus communément utilisées). L'épuration des eaux polluées est rendue possible grâce à des processus naturels des végétaux-substrats-microorganismes. Les FPV ont différentes configurations selon le type d'eaux usées et les différents usages de l'eau traitée. Afin d'étudier la meilleure configuration adaptée aux conditions sénégalaises en considérant l'utilisation de matériaux locaux, différents pilotes ont fait l'objet d'une conception, d'une mise en œuvre et d'un suivi.



La **station pilote d'épuration écologique du campus de l'UGB** de Saint-Louis a été mise en place en 2018, et traite partiellement l'eau brute (sans traitement primaire) du campus. Il est composé de deux étages de filtres verticaux (avec Phragmites) qui traitent à la fois l'eau et les boues, et d'un troisième étage horizontal (avec Phragmites et Typha) pour affiner la qualité microbiologique, puisque l'eau a pour finalité sa **réutilisation en agriculture**. L'eau issue du traitement est appréciable sur le plan qualitatif, car répondant aux normes de rejet.

Le deuxième prototype, mis en place en 2021 avec l'appui de l'ONG Le Partenariat et le Service régional de l'Assainissement de Saint-Louis à l'école Ndiebiene-Gandiol, traite les eaux noires et grises (toilettes, lave-mains) de l'école. C'est un modèle très simple composé d'une fosse septique et d'un étage de filtres horizontaux (avec Phragmites et Vétiver). L'eau traitée serait donc utilisée pour la **création d'espaces verts au sein de l'école**.

La technologie de FPV est **écologique, économique, fiable et performante** et a démontré d'excellents rendements d'épuration, une faible production de boues, une possible valorisation des végétaux fauchés, une faible ou nulle consommation énergétique et une valeur ajoutée considérable sur le plan environnemental : bonne intégration paysagère, et création de biodiversité. Au Sénégal c'est un modèle qui représente de nombreuses opportunités pour des petites agglomérations, des systèmes d'assainissement semi-centralisé de quartiers, d'industries et constitue une alternative de traitement pour les systèmes d'assainissement autonome.

Pour plus d'informations, contacter la fondation Món-3 : alexis_duroux@ub.edu

Pour aller plus loin, consulter « [Les filtres plantés de végétaux pour le traitement des eaux usées domestiques en milieu tropical : Guide de dimensionnement de la filière tropicalisée](#) ».

LES ECHOS DU TERRAIN...

La population de la commune de **Darou Khoudoss**, comme toute autre, est grandissante. Cette croissance est accentuée par des flux migratoires persistants depuis le début du siècle dernier avec l'implantation de la Compagnie Sénégalaise des Phosphates de Taïba (CSPT) devenue les Industries Chimiques du Sénégal (ICS). En outre, l'ancien système d'approvisionnement en eau potable composé d'un mini forage et d'un réservoir au sol s'est détérioré. Une pression grandissante est notée sur le système d'AEP existant, faisant qu'une partie des besoins n'est pas satisfaite.

A Darou Khoudoss chef-lieu de la commune du même nom, **l'accès à l'eau potable en quantité suffisante et de façon régulière** reste une préoccupation majeure du fait de l'extension du village et de l'accroissement corollaire de la démographie. L'alimentation en eau du village et ses environs est assurée par les Industries Chimiques du Sénégal grâce à un forage qui injecte l'eau pompée dans le réseau d'adduction d'eau connecté à des branchements domiciliaires. Cependant, la zone connaît depuis quelques années de réelles difficultés de disponibilité de l'eau au niveau des ménages. Ce qui a poussé les gestionnaires à organiser la distribution de l'eau en deux tranches : une partie du village est alimentée de 22 h à 06 h et l'autre partie de 06h à 22h. Pour d'autres ménages situés en bout de réseau, l'accès à l'eau est très limité voire nul pendant la journée.

Vous êtes intéressés à apporter un appui à cette localité ? Convergeons nos efforts pour l'atteinte de l'ODD6 au Sénégal !

Pour plus d'informations, contacter Khadidiatou BA, Coordinatrice du réseau Sénégal :

khadidiatou.ba@pseau.org

LES ACTUALITES DU RESEAU SENEGAL DU PS-EAU

Atelier de capitalisation du PAISC



Dans le cadre de son partenariat avec la Plateforme des Organisations de la Société Civile sur l'Eau et l'Assainissement au Sénégal (POSCEAS), le programme Solidarité Eau (pS-Eau) a accompagné l'organisation d'un **atelier de partage, d'échanges, de capitalisation et de vulgarisation de connaissances issues des actions portées par les OSCs et financées par le PAISC** (Programme d'Appui aux Initiatives de la Société Civile), le Mercredi 15 Décembre 2021 à Dakar. Cet atelier, ayant mobilisé environ 30 personnes composées des acteurs

institutionnels, des collectivités (partenaires bénéficiaires) et associations partenaires a permis le partage des expériences déroulées dans le cadre du PAISC mais a surtout favorisé l'interaction entre les acteurs institutionnels, les porteurs de projet et les bénéficiaires.

► [Consulter le compte-rendu de l'atelier de capitalisation du PAISC.](#)

La contribution du pS-Eau à l'animation de l'espace Jeunesse du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau

C'est au niveau d'un espace dédié à la Jeunesse à l'occasion du 9^{ème} FME, qu'a été organisée une session thématique sous format de table-ronde sur la « **Formation et l'employabilité des jeunes dans le secteur de l'Eau au Sénégal** » portée par le pS-Eau et l'AJPEAS (Association des Jeunes Professionnels de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal). Cette session d'échanges, permise grâce à l'appui de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, s'est déroulée sur deux heures au courant de la journée du Mardi 22 Mars et a été un espace d'échanges interactifs en faveur de jeunes étudiants qui ont été mobilisés. La diversité des acteurs intervenant dans le secteur de l'eau a également été mise en avant et s'est matérialisée par la participation de jeunes professionnels, des organisations de la société civile, du secteur privé, des organisations internationales notamment l'UNESCO, des organisations institutionnelles, des instituts de formation et des universités publiques représentés par les enseignants-chercheurs.

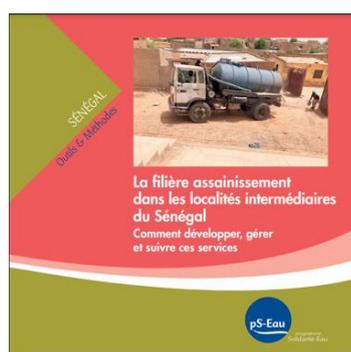


Cette activité visait plusieurs résultats notamment :

- Améliorer la connaissance des enjeux liés à l'employabilité des jeunes dans le secteur de l'eau ;
- Présenter les types de formation et métiers existants dans le secteur de l'eau ;
- Mettre en évidence les parcours de formation émergente au vu des nouveaux enjeux du secteur ;
- Exposer les paramètres extérieurs en complément de la formation à mettre en avant afin de favoriser l'insertion professionnelle.

► Retrouvez [le résumé et plus d'informations](#) !

A Venir : rejoignez-nous pour la diffusion du guide PRADALIS



En 2019, le PRADALIS (Programme de Recherche-Action pour le Développement de l'Assainissement dans les Localités Intermédiaires du Sénégal) a été mis en œuvre par le pS-Eau, en partenariat avec Eau Vive Sénégal, le GRET, ISE/UCAD et le CONGAD.

Le Guide PRADALIS, qui opérationnalise l'approche filière de l'assainissement, est désormais disponible en version physique et numérique. Dans le cadre de sa diffusion, l'assainissement dans les petites villes sera mis à l'honneur le **Judi 16 Juin** prochain à Dakar.

► Si vous désirez participer à cette activité, contactez la coordonnatrice du réseau Sénégal : khadidiatou.ba@pseau.org. Attention, nombre de places limité.

DOCUMENTS A CONSULTER



[Lettre du pS-Eau n°94](#)



[Guide des bonnes pratiques : Amélioration des conditions d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement en milieu scolaire](#)

Le PAEMS (Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire) mis en œuvre par l'ONG Le Partenariat et ses partenaires a pris fin sur sa phase AFD, ce qui s'est matérialisé par la tenue d'un atelier national en faveur de l'accès à l'eau en milieu scolaire et la production d'un guide sur les bonnes pratiques pour l'amélioration des conditions d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement en milieu scolaire.



[L'assainissement autonome, le nouvel or du Sénégal](#)

Alors que la 9^{ème} édition du Forum Mondial de l'Eau a donné une place particulière à l'assainissement par la mise en place d'un village de l'assainissement, cette édition du magazine « Financial Afrik » fait un dossier spécial sur l'assainissement autonome, véritable mine d'or, peu explorée par les politiques publiques, et domaine dans lequel le Sénégal est un modèle en Afrique.

Le réseau Sénégal du pS-Eau est soutenu par :

